

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4710 - Mercredi 18 Septembre 2024 - Prix : 200 Fc

DÉCÈS DE FANOU, L'ASSAILLANT QUI A ATTENTÉ À LA VIE DU CHEF DE L'ÉTAT :

Indignations et questionnements



Image d'illustration

AFFAIRE DES AGENTS DE L'ADC LICENCIÉS :

La CTC interpelle le ministre des transports

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

**15 Rabioul Awal 1446
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Septembre 2024**

Lever du soleil:

06h 01mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 49mn

Dhouhr : 12h 05mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



ENSEIGNEMENT DANS LE PUBLIC :

Bacar Mvoulana déplore 20% de réussite

Afin d'attirer l'attention sur la crise du système éducatif au niveau des écoles publiques, le ministre de l'éducation nationale Bacar Mvoulana a regretté lors d'une cérémonie organisée, ce mardi 17 septembre à l'IUT, un taux de réussite scolaire de 80% dans le secteur privé contre 20% dans le public. A l'en croire, les enseignants ne doivent pas toujours miser sur des gains pécuniaires mais consentir aussi des efforts pour sauver l'enseignement dans les établissements publics.

Lors d'une cérémonie de remise des locaux réhabilités à l'institut universitaire de technologie (IUT), le nouveau ministre de l'éducation nationale a divulgué une partie de ses actions depuis sa prise de fonction, depuis deux mois. Le patron de l'éducation Bacar Mvoulana s'est dit s'engager à bras le corps à la résolution d'une situation de grève au niveau de l'enseignement supérieur. «A ma prise de fonction, j'ai trouvé le Sneuc (Syndicat des enseignants à l'université) en grève pour des raisons



Bacar Mvoulana, ministre de l'Éducation nationale.

diverses parmi lesquelles des arriérés de salaires et l'application de la loi de normalisation de l'université. Je me suis engagé à résoudre l'énigme des arriérés de deux mois. Et à présent, le conseil d'administration de l'université et le conseil scientifique sont déjà établis. Il reste à élire

le président. Chose qui se fera après la prochaine rentrée universitaire », souligne-t-il. Et de poursuivre : « Les enseignants ont demandé une régularisation des avancements de salaires. Une revendication devant attendre la loi de finances. Et ce n'est plus un secret pour personne que la

loi de finance rectificative votée récemment a pris en considération cette doléance des enseignants. L'effet pécuniaire va entrer en vigueur lors du paiement de ce mois (septembre) ».

Touché par les mauvais résultats, constatés dans le secteur public et la

négligence de certains enseignants, le ministre de l'éducation a rappelé : « Avant d'être ministre, j'ai travaillé d'abord dans l'enseignement. Je connais très bien la sphère et on se connaît tous, mode de vie et comportement. Donc on ne doit pas uniquement faire des grèves pour des gains pécuniaires mais créer aussi des moyens pour améliorer le niveau du public. La réussite scolaire est à 80% dans le secteur privé contre 20% dans le public. Cette situation doit changer ».

Avant de clôturer ses propos, le chef de l'enseignement supérieur a rappelé « Nous avons fixé la rentrée des enseignants, au 23 septembre prochain. Celle des élèves une semaine après. Alors tout enseignant qui ne va pas prendre ses obligations le 23 septembre prochain, cela veut dire qu'il se détache de son engagement », a-t-il déclaré avec fermeté. Selon le ministre, le programme de la rentrée suit son cours et aucun préavis de grève n'a été signifié au niveau du ministère. Reste à voir, si la prochaine rentrée sera effective.

Kamal Gamal

PROJET FACILITÉ EMPLOI - PHASE II

ONG Objectif Environnement (ObEn)

Réf : Projet d'Auto –Emploi des Jeunes et des Femmes en Milieu Rural par l'Appui au Maraichage Durable et l'Elevage Bovin dans la région de la Cuvette et le Plateau de Koni Djodjo à Anjouan

Date de publication le 02 octobre 2023
Numéro de référence : AAO N° 001 – 2023 / ObEn & F.E.

L'ONG Objectif Environnement (ObEn) a obtenu une subvention du projet Facilité Emploi – Phase II d'un montant de 76 200 000 KMF dans le cadre de la Convention de Rétrocession de Financement en date du 29/08/2022 pour la mise en œuvre du projet cité en référence, projet qui vient d'être prolongé de 6 mois dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt en vue d'une consolidation des activités. Parmi les activités à consolider, il y a l'augmentation des parcelles encloses dans le site d'intervention du plateau de Koni Djodjo. Ce qui requiert l'obtention de boutures, objet de cet appel d'offres.

Les conditions requises pour postuler sont les suivantes :

- 1- **Durée de la mission** : 1 mois.
- 2- **Qualifications** : Etre un groupement de paysans (copies des Statuts et règlement intérieur) ayant au moins 2 ans d'existence conformément à la date de création figurant sur ses statuts ou bien une personne physique justifiant 5 ans d'expérience sur des missions similaires ou CRDE.
- 3- **Mission** : Fourniture et livraison sur le site du projet de 44978 boutures de gliricidia.
- 4- **Caractéristique des boutures** : calibres des boutures entre 0.4 et 0.7 cm. Taille minimum 1.5 m.
- 5- **Début de la mission** : 04 octobre 2024
- 6- **Composition de dossier de candidature** :
 - Statuts et règlement intérieur pour les groupements
 - Proposition financière
 - Proposition technique et opérationnelle (Dimensions des boutures, calendrier de livraison,...)
- 7- **Lieu de retrait du dossier et du dépôt de candidatures** : Dagolahari, Tsembéhou, Ndzouani.
- 8- **Tél** : 335 19 42 / 339 07 53
- 9- **Possibilité de postuler par voie électronique via l'Email** : ongoben@gmail.com
- 10- **Date limite de retrait de dossier et de demande d'éclaircissement** : **20/09/2024**
- 11- **Date limite de remise des offres** : **30/09/2024**

Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR – P171361)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Référence : 2024-005-EQM-IMFO-DGSC-UGP-PRPKR

“ Acquisition, livraison des équipements informatique pour l'opérationnalisation du SAP (CATI-DGSC) au profit de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC) pour le Projet de Relèvement Post Kenneth et de Résilience (PRPKR) ”

L'union des Comores a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant équivalant 45 Millions de dollars pour financer le projet de relèvement post-Kenneth et de résilience visant d'une part à soutenir le relèvement d'infrastructures publiques et privées ciblées dans les zones sélectionnées touchées par le cyclone Kenneth et d'autre part, d'accroître leur résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques.

Le projet de relèvement post-Kenneth et de résilience a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : « **Acquisition, livraison des équipements informatique pour l'opérationnalisation du SAP (CATI-DGSC) au profit de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC) pour le Projet de Relèvement Post Kenneth et de Résilience (PRPKR)** »

1. Le Projet PRPKR sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché.

2. La procédure sera conduite par une mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation (DC) tel que définie dans le « Règlement

applicable aux Emprunteurs-Passations des Marchés » dans le cadre de financement de projet d'investissement : Règlement de Passation des Marchés révisé en novembre 2020 et en septembre 2023 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous (tes) les soumissionnaires du pays éligibles tels que définis dans les Règles de Passation des Marchés.

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation : Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR). Adresse : Moroni Rue de la Corniche
Tel : 733 22 73 BP : 12 Moroni Comores, ou par voie électronique en écrivant à coordinateur.ugp.prpkr@gmail.com, rpm.ugp.prpkr@gmail.com, rpm2.ugp.prpkr@gmail.com

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 01 octobre 2024 à 14h00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet

DÉCÈS DE FANOU, L'ASSAILLANT QUI A ATTENTÉ À LA VIE DU CHEF DE L'ÉTAT :

Indignations et questionnements

Vendredi 13 septembre, le président de la République est agressé à l'arme blanche alors qu'il assiste aux obsèques d'un proche. L'assaillant, très vite maîtrisé par les forces de sécurité, décèdera le lendemain, seul, dans sa cellule et sera inhumé le soir même. Des événements qui soulèvent beaucoup de questions, notamment sur les conditions de détention et les causes du décès de Fanou, l'agresseur, dont on apprendra plus tard qu'il était militaire et âgé de seulement 24 ans.

Inédit dans l'histoire de notre pays : le chef de l'État est attaqué et blessé par un jeune milliaire lors d'une cérémonie privée. C'était à Salimani Itsandra, à Ngazidja. Un fait que beaucoup condamnent. Tout autant que la mort mystérieuse de cet agresseur, jeune militaire de 24 ans. Ce dernier, « isolé », décèdera le lendemain dans sa cellule. « On a retrouvé son corps, inerte, au sol », dira le procureur de

la République lors de son intervention, 24h après les faits.

En conférence de presse, l'ancien ministre Fahmi Said Ibrahim demande des réponses. « La mort de l'agresseur, dans des circonstances floues, soulève des interrogations et le gouvernement doit impérativement clarifier les causes réelles de ce décès. Le peuple comorien a droit d'être éclairé. Nous attendons naturellement des réponses ». Fahmi Said Ibrahim qui condamne également l'agression du chef de l'État. « C'est une première depuis l'indépendance des Comores », dira celui qui appelle à une « réconciliation nationale » et demande « au chef de l'État de gracier les prisonniers politiques », pour la paix et l'unité.

Sur la scène publique, les communiqués et les réactions s'enchaînent. A l'instar de celui du parti Ushe exigeant une justice impartiale et rigoureuse. « La justice est le fondement de la paix sociale, et elle doit être administrée au nom du peuple souverain », précise-t-il. « Ce

n'est pas la première fois que des personnes sous la protection des autorités policières ou judiciaires trouvent la mort en détention ou aux arrêts, et les enquêtes annoncées n'ont jamais donné de résultats concrets. La confiance populaire envers ces autorités est très sérieusement ébranlée. Les circonstances troubles qui entourent la mort de ce jeune exigent que chaque institution de ce pays, la justice en premier, prenne ses responsabilités devant le peuple souverain. Qu'elles donnent la vérité judiciaire sans complaisance ni complicité (ni arrangements). Qu'elles le fassent pour Fanou, Ayman, Bapalé, Fahad et pour tous les autres ».

Le Comred, lui, exige une enquête internationale et indépendante pour faire la lumière sur cette affaire, énumérant par la même occasion les nombreux décès qu'il attribue au régime. « Nous rappelons les décès du Commandant Faissoil Abdousalam, Salim Nassor, Major Nacer Abdourazak, Major

Akim Ba Pale, Aymane... Tous morts dans des circonstances troublantes... L'absence de justice dans ces affaires témoigne d'une justice partielle, aux ordres d'un État autoritaire, dirigé par un clan familial ».

Le parti au pouvoir, la CRC, se préserve de tout commentaire. « Seul le procureur pourrait nous fournir ces informations. Cependant, je tiens à vous rappeler qu'au niveau du parti CRC, nous déplorons le décès de l'agresseur du Président. Car cela porte malheureusement un coup dur à l'enquête. En effet, l'agresseur aurait pu fournir plus d'informations sur les motivations de cette tentative d'assassinat et sur de possibles ramifications ou complicités », avance Nadjda Saïd Abdallah, Secrétaire nationale chargée des Finances.

La CRC s'étonne aussi de la position de certains ténors de l'opposition « qui ont été très prompts à condamner le décès de l'agresseur, sans dire un mot sur la tentative d'assassinat » du Président. « Ces

responsables politiques qui valorisent, s'éternisent et se concentrent sur des hypothèses de cause de décès d'un criminel qui a attenté à la vie du Président de l'Union des Comores au lieu de dénoncer, avec ferveur et véhémence, la tentative d'assassinat du chef de l'État. Je trouve dommage qu'ils aient perdu à ce point leur patriotisme et le sens des valeurs républicaines au point de légitimer de la sorte, une tentative d'assassinat sur le chef de l'État alors qu'ils aspirent tous à être Président de la République. Pour notre part, nous ne pouvons à ce stade, qu'appeler à la retenue pour la paix dans notre pays », dira-t-elle. Depuis son agression, Azali Assoumani n'a fait aucune apparition publique. « Notre Président est un être humain avant tout. Il se porte beaucoup mieux. Son médecin lui a juste prescrit un peu de repos et il devrait reprendre le travail dans un jour ou deux ».

Andjouza Abouheir

AFFAIRE DES AGENTS DE L'ADC LICENCIÉS :

La CTC interpelle le ministre des transports

Inquiet du sort des agents de l'aéroport des Comores, licenciés sans solde, la Confédération des travailleuses et travailleurs des Comores (CTC) sollicite une implication du ministère des transports aériens. Affilié à la CTC, le syndicat des travailleurs de l'AIMPSI, réclame l'application des procédures régissant du code du travail.

Devant la presse, ce mardi 17 septembre, la CTC est revenue sur l'affaire des agents de l'ADC, congédiés sans solde. Elle appelle le ministre des transports aériens à se pencher rapidement sur cette question. Pour le secrétaire général de la CTC, Salim Soulaïmana, c'est inadmissible. Ces travailleurs dont certains ont une ancienneté de 30 ans, sont contraints de passer un test d'éva-

luation. « Travailler pendant des années dans une entreprise, et dire que c'est maintenant qu'on va procéder à un recrutement est inconcevable. Donc nous demandons à la direction de l'ADC de faire appel à l'inspection du travail pour un état de droits, et traiter ce dossier dans le respect et normes du travail », souligne celui qui considère ce teste comme contraire aux règles.

Et de continuer : « Si cette dernière juge que ces travailleurs ne sont pas qualifiés et qu'il s'agit d'un licenciement abusif, qu'elle fasse acte de droits et que l'ADC prenne ses responsabilités en donnant aux licenciés leur dû ». Il poursuit : « Cette histoire se fait en catimini et c'est ce qui nous fait peur. Plus de 500 familles, se trouveront sur le pavé. Car la vente de l'aéroport touchera les employés de l'ADC et ceux de Com'air qui vont



subir le même sort. Pour commencer, la direction technique va changer car ils emmèneront leurs employés. Pourtant, le code du travail comorien préconise que lors

d'une rupture de contrat, l'employé licencié soit indemnisé».

La CTC estime que le ministère tutelle, l'ADC et la CTC devrait trouver un terrain d'entente parce

que faire la sourde oreille n'arrangera pas la situation. « Nous pensons que le mieux c'est le dialogue social. Discuter et trouver une entente au profit de toutes les parties. Par ailleurs, si cela n'est pas possible, l'affaire sera envoyée aux autorités judiciaires», précise celui qui a confiance en la justice. « Car elle est impartiale ». Notons que c'est la troisième fois que la CTC hausse le ton sur ce sujet qui implique une privatisation de l'AIMPSI. Ces syndicalistes, recommandent de faire passer l'humain avant le capital. « L'humanisme doit être au centre de l'économie mondialisée mais pas le capital au centre des préoccupations ».

Mohamed Ali Nasra

ADHÉSION À LA ZLECAF ET À L'OMC :

Une sensibilisation à Mohéli

Du samedi au dimanche 15 septembre s'est tenu à Itsamia-Mohéli, un atelier de sensibilisation sur la mise en œuvre des accords liés à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ratifiés en février 2023 par l'Union des Comores. D'une pierre deux coups, le ministère de l'économie a saisi l'occasion pour sensibiliser les parties prenantes sur les avantages, les exigences et les engagements pour les Comores sur l'OMC où le pays est devenu

le 165ème membre, depuis le 21 aout 2024.

Le secrétaire général du Ministère de l'Économie, Dhoihirdine Ahamada Bacar, a dirigé, avec le Directeur général de l'Économie et du Commerce, Abdou Nassur Madi, un atelier de sensibilisation de deux jours. Cet atelier portait sur la mise en œuvre des engagements envers la ZLECAF et l'OMC, ainsi que sur les exigences et les avantages pour les

Comoriens au sein de ces structures. Les représentants des secteurs privé et public, des membres de la société civile ont pris part à cet atelier à la cité des tortues marines. « Il y a des mesures qui vont être prises et des actions qui doivent être mises en œuvre. Et pour leur réussite, il faut que tout le monde soit au même niveau d'information, donc cette mobilisation est nécessaire », explique Dhoihirdine Ahamada accueilli en grande pompe à Itsamia, son village natal à son arrivée pour

la première fois depuis sa nomination.

« Et on espère bien que tous ceux qui sont là vont servir de relais pour expliquer aux autres », dit-il. Les avantages seront nombreux, selon Dhoihirdine, parce que déjà, pour les importateurs ils vont bénéficier de la suppression de certaines taxes douanières et pour le pays d'une manière générale nous allons gagner », dit-il, en compétitivité, car « nous serons obligés de redynamiser nos entreprises pour qu'elles

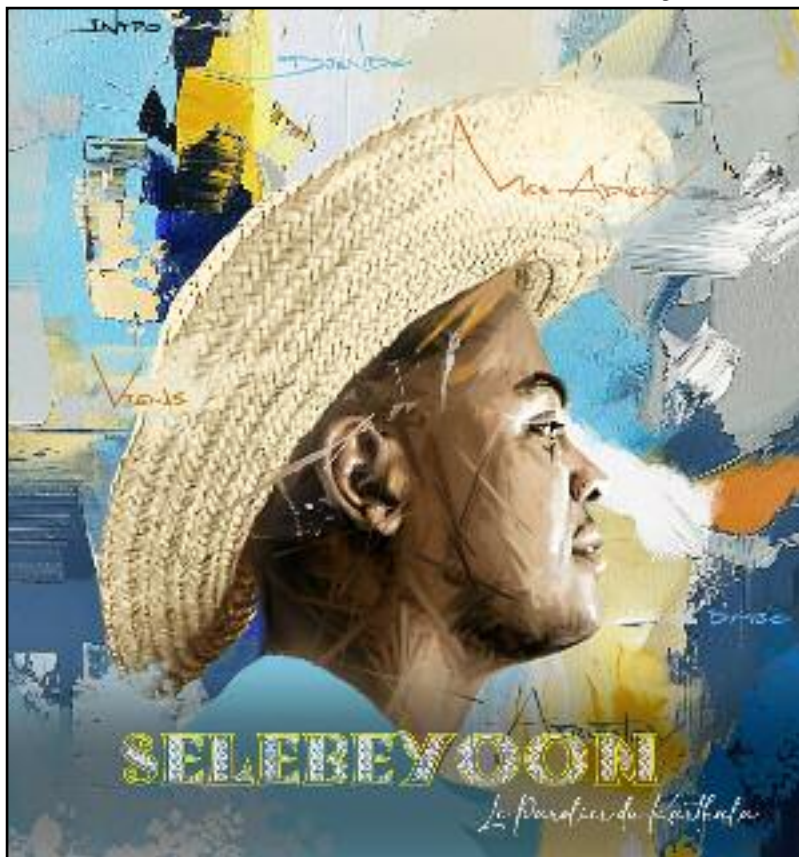
proposent quelques choses aux autres ».

« C'est bénéfique pour nous, car cela va nous permettre de faire des échanges entre les 55 pays de la ZLECAF et réduire les coûts. Et nos engagements sur l'OMC vont nous permettre d'aller de l'avant, nous ouvrir les portes vers l'émergence », estime à son tour Sitti Mmaka, représentante de la société civile qui rassure que l'atelier était enrichissant.

Riwad

ALBUM SLAM

Selebeyoon, au carrefour d'une vie



10 ans. C'est le temps d'une vie. C'est le moment de se poser et regarder dans le rétro. C'est ce à quoi nous invite le Parolier du Karthala. Le slameur sort son premier album, Selebeyoon, qui signifie « car-

refour » en wolof. Un carnet de voyage, de la lune de l'Est à l'étoile verte de l'Ouest.

"Selebeyoon, ça signifie carrefour. Mais c'est aussi un espace où on

se rend pour faire des offrandes et implorer le Tout Puissant pour qu'il exauce nos souhaits ». C'est un peu comme ça qu'il raconte son histoire. Rahim, architecte et designer de bâtiment, slameur depuis plus de dix ans, se raconte dans son album. On est d'entrée intrigué par le titre qu'il choisit de donner à cet opus qui compte huit chansons. Pourquoi en wolof et pas en comorien ? « J'ai passé beaucoup de temps en Afrique de l'Ouest, ces dix dernières années. Je suis très attaché à ces lieux ». Et cela se ressent dans son album où le blues mandingue rencontre le chigoma de chez nous.

En écoutant le Parolier du Karthala, on embarque vers son introspection. Ses peurs, sa mélancolie, sa fierté, son témoignage, ses voyages. On se surprend à danser, avec des rythmes qui nous parlent. A bomber le torse, de fierté. Pour cette africanité forte qu'il réclame. A apprécier le tableau qu'il nous peint à travers des mots simples mais qui, assemblés, construisent des ponts, de l'Ouest vers l'Est, et vice versa. Et on se surprend

même à verser une larme, sur ce titre qui raconte l'histoire de ce père qui meurt en mer, coupable d'avoir voulu rejoindre l'île sœur pour se soigner.

« J'ai posé mes valises, à ce carrefour... pour apprécier le chemin parcouru, et réfléchir à la suite », confie Rahim de son vrai nom. Selebeyoon, disponible sur les plateformes de téléchargement légal à compter du 13 septembre 2024, est surtout une introspection. On peut lui reprocher un projet autocentré, trop personnel, trop intime dans sa façon de se dévoiler. On embarque...ou pas. Dans son océan, les eaux sont limpides mais aussi tumultueuses. « Beaucoup d'émotions se dégagent de son album, c'est sa force à Rahim », dira un artiste de la place. Si les couleurs qu'il nous sert sont kora, djembé et baobab, elles restent tout de même teintées de shiromani, sambe et ylang. Et ça, c'est tout l'esprit du carrefour : un lieu où les énergies se croisent, se mêlent et réinventent un langage commun...

Sanaa Chouzour

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Renforcement de la sécurité sanitaire dans la région Indopacifique (SSIP) » financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

1. Un Expert Laboratoire

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-etcarrières/> avant le **jeudi 03 octobre 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Si vous êtes motivé(e) et prêt(e) à relever des défis, pour son Secrétariat Général, la COI recherche :

1. Un (1) Adjoint au Responsable de communication
2. Un (1) Spécialiste d'audit interne

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivant : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-etcarrières/> avant le **lundi 30 septembre 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

JEUX DES ILES 2027 :

L'Ambassadeur Elyachroutu reçu par le ministre des sports

Dans la matinée du lundi 16 septembre, l'ambassadeur des Comores auprès de la République malgache, Caabi Elyachroutu Mohamed a été reçu par le ministre de la jeunesse et des sports, Marson Moustapha Abdullah. Durant leur entrevue, plusieurs sujets ont été évoqués notamment la coopération sportive entre les deux pays frères.

C'est incontestablement le sujet central qui a occupé les discussions entre les deux personnalités, l'organisation des Jeux des îles que les Comores doivent organiser en 2027. Dans un communiqué conjoint, on apprend que « S.E.M, l'Ambassadeur Caabi Elyachroutu Mohamed a rendu une visite de courtoisie au ministre de la jeunesse et des sports, Marson Moustapha Abdullah ». Et le communiqué de continuer : « A la suite des mots de félicitations et d'encouragement, les deux parties ont pu mener des discussions sur les axes de collaboration possible entre les deux pays en matière de promotion de la Jeunesse et des Sports ».

Au cours de leur discussion, le diplomate comorien aurait sollicité auprès du ministre, l'assistance de



L'Ambassadeur et le ministre des sports malgasy.

la partie malgache en matière d'organisation. « L'ambassadeur a sollicité l'expertise Malgache dans l'organisation et la préparation des prochains Jeux des îles que les Comores accueilleront ». Trois fois organisateur des jeux des îles (1990, 2007 et 2023), Madagascar a en effet l'expertise nécessaire pour appuyer les techniciens comoriens et le Comité d'Organisation des jeux des îles (COJI), pour faire de ce rendez-

vous, une réussite pour le pays.

Les deux hommes ont promis de faire en sorte que la coopération sportive entre les deux pays sous forme d'échanges puisse prendre une autre dimension. « Les deux parties ont encouragé les échanges sportifs de nos athlètes ainsi que de nos jeunes afin de pérenniser la bonne attente entre nos deux peuples frères » et faire des Comores et Madagascar, les deux fers de lance du sport de l'océan dans les

années à venir. Engagés tous les deux dans les éliminatoires de la Coupe du Monde et de la Coupe d'Afrique des Nations dans les mêmes groupes, les deux pays espèrent créer la surprise en faisant deux tickets gagnants pour ces deux compétitions majeures du football mondial et continental. Et ils sont en bonne voie.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE



PROJET D'APPUI A LA SOUTENABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE
(PASDP)

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Don FAD n° : 5900155018105
Projet n° : P-KM-K00-012



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL POUR UNE AMELIORATION ET LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES ANALYTIQUES DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE POUR UNE MEILLEURE MAITRISE DES RISQUES

(SERVICES DE CONSULTANTS)

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un don du Fond africain de développement (FAD) et de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT), pour le renforcement des capacités sur le financement des investissements publics par l'endettement. Le Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP) a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer « le recrutement d'un cabinet international pour améliorer et renforcer les capacités analytiques de la direction de la dette publique pour une meilleure maîtrise des risques et d'organiser des ateliers de formations »

2. Le cabinet en charge du renforcement des capacités a comme mission principale d'améliorer et renforcer les capacités analytiques de la dette publique pour une meilleure maîtrise des risques.

3. De manière spécifique le cabinet aura en charge à :

- Elaborer une stratégie d'optimisation des ressources humaines
- Réaliser une analyse de la viabilité de la dette,
- Elaborer et publier des bulletins statistiques sur la dette et sur l'évolution des taux de change,
- Elaborer un plan de trésorerie pour le paiement des échéances,
- Elaborer les rapports d'évaluation sur l'engagement budgétaire du partenariat public-privé
- Organiser des diverses formations sur les finances publiques.

4. La durée prévue pour lesdites prestations est plus ou moins de six (06) mois pour les formations sur place. Pour l'assistance technique, la durée est de 60 homme-jour.

5. Le ministère des finances du budget et du secteur Bancaire, à travers le

Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP), invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, les certificats de bonne fins, disponibilité de personnel qualifié, etc).

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 8h30mn à 16h30mn et le vendredi de 8h30mn à 11h30mn (heure locale de Moroni - Union des Comores).

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **26/09/2024 à 12h00 (heure de Moroni)**, et porter expressément la mention « **le recrutement d'un cabinet international pour améliorer et renforcer les capacités analytiques de la direction de la dette publique pour une meilleure maîtrise des risques.**

A l'attention du coordonnateur du Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique,
Unité de Gestion du Projet (UGP),
Quartier MANGANI (Côté Pharmacie) - Moroni
Tel : + (269) 3239093/337 77 76
MORONI – UNION DES COMORES
Email : aahmedpasdp@gmail.com/
aahmed.pasdpcomores@gmail.com/
Secretariat.pasdpcomores@gmail.com

HABARI ZA UDUNGA

L'hypocrisie sociale, en prendre conscience !

« Tsandza nikedro no ntsihibe, nitsidhulumu ... » Sedo

Dans les îles de la lune, il ne manque pas une occasion de constater à quel point nous sommes imprégnés de cette attitude par laquelle « on exprime des sentiments, des opinions que l'on n'a pas ou que l'on n'approuve pas, soit par intérêt, soit par lâcheté. » Dans ce contexte, il est bien difficile pour ceux qui veulent instaurer un état de droit, de pouvoir se retrouver.

Un exemple basique très connu est celui qui consiste à faire suivre un "bonjour" par un "comment ça va?" mécanique. Et si l'on se hasarde à répondre autre chose que "bien merci", on sent tout de suite le visage de votre interlocuteur se décomposer par l'ennui et le désarroi. C'est pourquoi notre hypocrisie sociale consiste à s'abstenir de répondre sincèrement à la question. Le genre de réponse : « on va comme le pays » reflète assez bien cela.

L'hypocrisie sociale chez nous se reflète sur un certain nombre de cas : Nous savons que la justice manque de moyens, mais nous continuons à dire que la justice doit être ceci ou cela ; Nous savons que

notre fonction publique est pléthorique mais nous continuons à exiger des recrutements à tout va. Que notre masse salariale dépasse allègrement le seuil communément admis, mais la superstructure nomme à tour de bras des « amis », sans réelle attribution.

Quand des gens sont emprisonnés pour des détournements des deniers publics et autres, nous nous empressons d'aller demander à la notabilité de jouer les intermédiaires avec le pouvoir politique. Nous accusons les « gros » directeurs de dilapider l'argent public mais nous sommes les premiers à aller leur demander de nous rendre un service.

Nous sommes contre les passe-droits dans les administrations, cependant nous n'avons jamais la patience de faire la queue comme le commun des mortels. Combien de fois, nous changeons de sujet de discussions à l'arrivée d'un gros bonnet que nous saluons avec des courbettes alors qu'une minute auparavant, nous étions en train de casser du sucre sur son dos.

En définitive, si nous voulons

que les choses commencent à changer chez nous, nous devons d'abord refuser cette hypocrisie sociale qui contribue à enfoncer de portes ouvertes. La lutte contre la corruption ne peut pas se mener avec seulement une commission alors que nous savons dans quel contexte elle va évoluer.

Les quelques exemples cités plus haut, montrent que nos compatriotes possèdent cette capacité à amortir les chocs pour essayer d'en tirer des bénéfices personnels. Cette façon de faire est porteuse de désillusions pour l'avenir car elle évite de chercher des solutions durables à nos problèmes.

Si pour certains, l'hypocrisie sociale est indispensable pour éviter de paraître celui qui empêche les gens de continuer à s'y complaire dans leurs erreurs, chez nous elle a pris des proportions inquiétantes, car elle a gagné une grande partie de la société. L'hypocrisie sociale est devenue un sport national. Il est grand temps d'en prendre réellement conscience du phénomène !

Mmagaza

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le, _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Principes internes du poste et procédures recrutement

INFORMATION GENERAL :

Intitule de mission Assistant(e) Technique auprès de la DNSAE et des CRDE

Localisation du poste Moroni

Nature du contrat CDD

Durée 1 an renouvelable

Essaie 3 mois

Localisation Anjouan Mutsamudu

Type de contrat Local

Description du poste :

Appui aux directeurs et comités de pilotage des CRDE dans la mise en place de partenariats et modalités de collaboration technique

- Appui à l'organisation des comités de pilotage des CRDE : mise en place de procédures de gouvernance, notamment instauration de réunions de service (élaboration d'ordres du jour et de procès-verbaux, points d'action et tableaux de suivi)

- En lien avec l'assistant technique transformation, assistance aux CRDE dans leur participation aux instances de gouvernance du projet AFI-DEV, dont les comités de pilotage (analyse des points d'ordre du jour, interventions)

- Rédaction des contrats d'objectifs entre CRDE, ministère de l'agriculture (DNSAE), ONAV et INRAPE

- En coordination avec le référent technique, organisation et participation aux cadres de concertation que chaque CRDE souhaitera mettre en place avec les acteurs de leurs circonscriptions, et aux voyages d'études

- En collaboration avec le référent technique génie rural, articulation et coordination des appuis apportés aux CRDE avec les autres projets du Gouvernement comorien et ceux de l'ensemble des PTF présents au Comores (Banque mondiale, FIDA, FAO, PNUD, etc.)

Qualifications et compétences requises :

Formation et qualifications :

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (bac+5) en agronomie, en sociologie et économie rurales ou tout autre profil en adéquation avec les missions à réaliser ;

- Expérience d'au moins 5 ans en gestion de projets de développement agricole ou développement rural et en suivi de chantiers de travaux ;

- Capacité de conception en référentiels de formation et en gestion financière et comptable ;

- Connaissances avérées des techniques agricoles pour l'amélioration durable de la production végétale Intitule de mission Assistant(e) Technique auprès de la DNSAE et des CRDE

Expertises spécifiques :

- Maîtrise des logiciels de base de données et de la conception de bases de données ;

- Bonne maîtrise des pratiques et procédures de gestion de projet (cadre logique, programmation, mise en œuvre, Reporting, etc.) ;

Dossier de candidature :

Les candidats intéressés sont invités à soumettre les documents suivants:

- Un CV détaillé et à jour ;

- Une lettre de motivation expliquant votre intérêt pour le poste et votre adéquation avec les missions décrites ;

- 3 références professionnelles ;

Date limite de soumission des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées par email à l'adresse suivante : rh.comores@expertisefrance.fr avant le **22 Septembre 2024 à 00h**

Remarque importante

Si vous n'avez pas reçu de retour de notre part dans un délai d'une semaine après la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue